

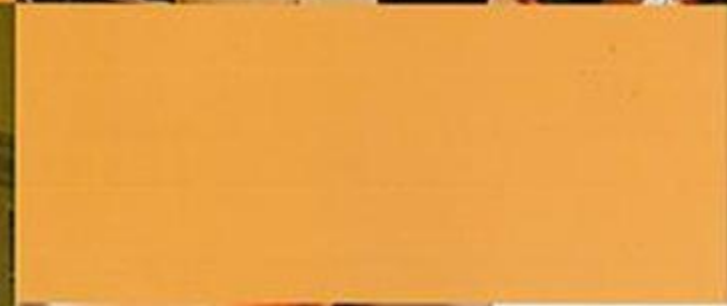
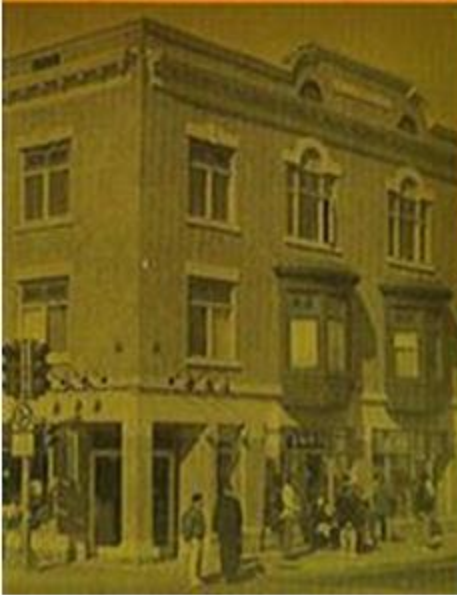


Rapport annuel 2016

Conseil de quartier
de Saint-Émile

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2016



CONSEIL DE QUARTIER

SAINT-ÉMILE

Avril 2016

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous,

Je profite de l'occasion pour remercier les personnes qui se sont investies au sein du conseil de quartier en tant que citoyens, mais également en tant qu'administratrice ou administrateur. Je suis certaine que vous vous joignez à moi pour leur dire merci ! Grâce à elles et eux, notre vie de quartier est plus dynamique.

Depuis sa création en 2007, votre conseil de quartier de Saint-Émile a permis certaines réalisations, mais plusieurs dossiers restent à développer ou à bonifier. La participation active des citoyens au sein du conseil de quartier ne cesse d'augmenter. Le conseil de quartier a un pouvoir d'émettre des recommandations, de tenir des séances de consultation publique et de transmettre des avis concernant les dossiers touchant notre quartier.

Votre conseil de quartier essaie par ces moyens mis à sa disposition de faire entendre votre voix au sein de la ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur et la dernière année a permis à votre conseil de s'investir dans ses dossiers dont le présent rapport vous fera état.

Nous vous invitons chaque mois à la rencontre mensuelle de votre conseil de quartier. Surveillez l'annonce des rencontres sur le site internet de la Ville de Québec ou envoyez votre courriel personnel à notre adresse courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) afin d'être avisé mensuellement de la tenue des rencontres du conseil de quartier. N'hésitez pas à vous joindre à votre conseil de quartier, il y a toujours des sièges en élection ou des places à coopter en cours d'année et cela, chaque année. Vous pouvez faire la différence, il suffit de vous présenter comme administratrice ou administrateur au sein de votre conseil de quartier. Vous aurez l'occasion de façonner l'avenir de votre quartier.

On souhaite bon succès au prochain conseil d'administration de notre conseil de quartier.

Surveillez l'automne 2017 ... votre conseil de quartier aura 10 ans !

Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles et lors de vos promenades dans notre quartier,

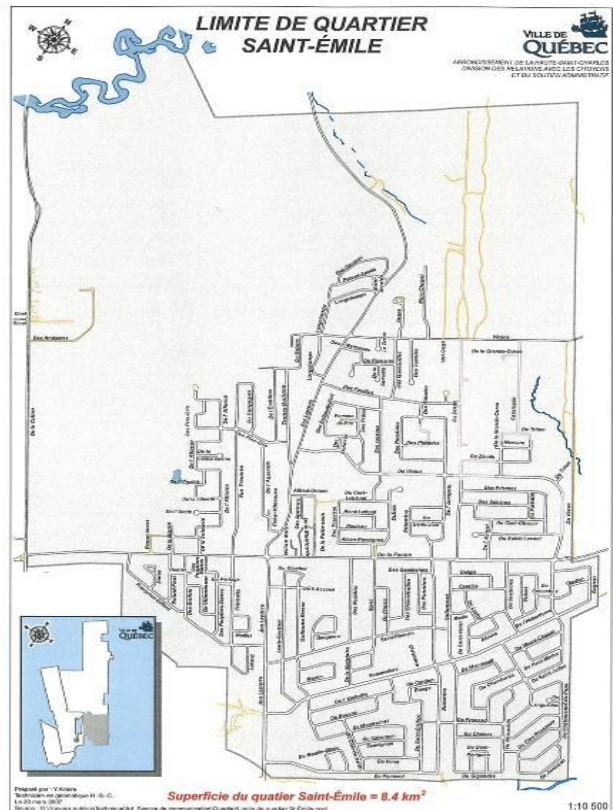
Manon Therrien, Présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électorales. Au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2015-2016	2016-2017
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	Carole Thivierge	Carole Thivierge
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Geneviève Turmel	Pierre Rivard
Administrateur	Sébastien Bilodeau	Sébastien Bilodeau
Administrateur	Denis Saint-Pierre	Denis Saint-Pierre
Administrateur	Pierre Rivard (coopté)	Véronique Jenouvrier (cooptée)
Administrateur	Hugues Marcotte	
Administrateur		
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
Équipe de soutien		
Conseiller en consultations publiques, Arrondissement HSC	Xavier Mercier-Méthé	
Secrétaire de soutien	Michel Langlois	

Le CQSÉ existe depuis 2007 et opère dans les limites présentées ci-contre :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2016, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2016			Public (pers.)
26 janvier	1 ^{re} assemblée	ordinaire	8
23 février	2 ^e assemblée	ordinaire	1
mars		annulée	
26 avril		générale annuelle	10
24 mai	3 ^e assemblée	ordinaire	0
21 juin	4 ^e assemblée	ordinaire	2
27 septembre	5 ^e assemblée	ordinaire	7
25 octobre	6 ^e assemblée	ordinaire	5
29 novembre	7 ^e assemblée	ordinaire	20
décembre		annulée	

Mentionnons que les administrateurs du CQSÉ ont aussi pris part à des assemblées et/ou des tables de concertation et se sont aussi réunis sous forme de comité de travail durant cette période.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la Ville de Québec dans la section participation citoyenne.

3. LES COMITÉS DE TRAVAIL

Les comités de travail/délégués du CQSÉ sont :

Comité	Délégués 2015-2016	Délégués 2016-2017
Sécurité routière	H. Marcotte/ P. Rivard/ C. Thivierge (remplaçante)	P. Rivard/ C. Thivierge
Parcs	G. Lemieux	G. Lemieux
Vente-débaras	M. Therrien/G. Lemieux/ S. Bilodeau	---
Liens avec les organismes	Aléatoire	Aléatoire
Représentation	Aléatoire	Aléatoire
Sapin de Noël/ Collecte de fonds	C. Thivierge/M. Therrien/ G. Turmel/S. Bilodeau	---
Comité du plan d'action	C. Thivierge/P. Rivard	C. Thivierge/P. Rivard
Table de concertation du Plan directeur du réseau cyclable	C. Thivierge/H. Marcotte	C. Thivierge
Aménagement place Jean- Béliveau	S. Bilodeau/D. St-Pierre	---

4. LES DOSSIERS 2016

4.1 Le plan d'action 2013-2016

Le plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSE. Malgré le fait que la démarche de plan de quartier ne fait malheureusement plus l'objet d'un suivi régulier de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, nous avons mis en vert les objectifs qui font partie de la majorité de nos interventions tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec.

Actions prioritaires du plan de quartier de Saint-Émile				
Orientations	Objectifs	Actions	Responsable/ intervention	Échéancier
1. Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	1.1 Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel	1.1.1 Caractériser les boisés existants faisant l'objet d'un projet de développement résidentiel	Service de l'environnement/cadre réglementaire	Continu
	1.2 Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire	1.2.1 Sensibiliser les résidents ainsi que les promoteurs, entrepreneurs et constructeurs à l'importance de conserver un couvert arborescent	Service de l'environnement/projets	Court terme
	1.3 Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel	1.3.3 Sensibiliser et réglementer afin de reboiser les nouveaux secteurs de développement résidentiel en cour avant et en cour arrière	Division de la gestion du territoire/cadre réglementaire	Court terme
5. Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	5.2 Améliorer la sécurité routière	5.2.2 Planifier des interventions afin de faire respecter la signalisation routière dans les secteurs problématiques	Division de la gestion du territoire (qualité du milieu)/projet	Continu
	5.3 Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables	5.3.1 Réaliser des aménagements cyclables pour compléter le réseau existant (Fréchette, Lapierre, de la Colline), comme prévu au Plan directeur de la ville	Division du transport/projet	Court et long terme
10. Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	10.2 Améliorer et entretenir les parcs du quartier	10.2.3 Entretenir plus régulièrement les parcs et leurs équipements	Division de la culture, du loisir et de la vie/processus	Court terme
	10.3 Aménager des équipements de plein air en milieu boisé	10.3.1 Évaluer la possibilité d'aménager des sentiers de marche et de vélo de montagne	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/étude	Long terme
12. Promouvoir le développement de la vie de quartier	12.1 Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile	12.1.1 Appuyer financièrement et techniquement l'organisation des Fêtes de la famille	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/politique	Annuel
	12.2 Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives	12.2.1 Développer des stratégies de communication pour faire connaître les activités culturelles et de loisir offertes dans le quartier	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/projet	Court terme
		12.2.2 Organiser une vente-débaras annuelle dans le quartier	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/projet	Moyen terme
12.5 Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant	12.5.1 Consolider la vocation du centre communautaire et y aménager des locaux pour les organismes du milieu	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/projet	Court terme	

Depuis 2015, le CQSÉ souhaite une rencontre avec les représentants de l'Arrondissement afin de connaître la vision de la Ville pour le quartier de Saint-Émile. Nous avons besoin de l'orientation et de connaître les aspirations de la Ville pour notre quartier afin d'être en mesure d'être efficaces dans nos actions, de les prioriser et d'arrimer nos objectifs sur une vision concrète d'avenir du quartier. Cette vision de la Ville nous permettrait de mettre en place notre propre plan d'action (mission, objectifs, valeurs, etc.). Sans la vision d'avenir de la Ville sur notre quartier, à court, moyen et long terme, nous ne pouvons arrimer et cibler efficacement les actions du conseil de quartier. L'impression du conseil est que certaines interventions au niveau de l'aménagement du territoire et des infrastructures manquent de cohésion avec les problématiques du quartier et ne permettent pas d'y apporter de solutions. En 2017, nous espérons que la Ville rencontre enfin le conseil de quartier afin de présenter une vision d'ensemble des interventions projetées dans le secteur en respect des orientations définies dans le plan de quartier.

Enfin, en décembre 2016, le CQSÉ s'est réuni en séance de travail afin de définir les actions pour l'année 2017. Les six actions retenues (adoptées toutefois en janvier 2017) sont :

- Faire les démarches pour mettre en marche le projet de mémoire du conseil de quartier concernant le terrain humide au sud de la rue de la Faune et un lien avec le nord (projet de parc) ;
- Demander d'identifier la piste cyclable sous le viaduc de l'autoroute Laurentienne sur la rue de la Faune ;
- Entreprendre les démarches pour une corvée d'arbres sur le terrain qui sera développé sur la rue de la Faune à l'arrière de la pharmacie Brunet. Il faudrait contacter les promoteurs. M. Mercier Méthé a la responsabilité d'obtenir le nom d'une personne-ressource du promoteur et M^{me} Geneviève Lemieux prend en charge ce dossier ;
- Rencontrer les services de la Ville concernés pour aider les membres du conseil à prioriser les besoins du quartier concernant le volet d'urbanisme. M. Mercier Méthé prendra contact avec les services concernés ;
- Relancer le comité de la sécurité routière de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles le plus rapidement possible ;
- Adapter et mettre de l'avant la vision du conseil de quartier concernant le plan de quartier.

4.2 Résolutions 2016

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions de l'année 2016 :

Résolution (date)	Libellé	Constat
<p>Consultation publique – Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 62005Fb – R.C.A.6V.Q. 175 Rues du Cuir, du Gabare et des Institutrices-Nadeau</p>		
CQSÉ-16-CA-01 (16-01-26)	<p>SUR PROPOSITION DE M. Pierre Rivard dûment appuyé par Mme Geneviève Lemieux. Il est résolu à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de modification intitulé « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 62005Fb, R.C.A.6V.Q. 175 » en tenant compte des recommandations additionnelles suivantes concernant la limite entre la zone 62005Fb et les zones voisines :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Que les superficies de terrain non loties et non constructibles qui demeurent dans la zone 62032Ha soient incluses dans la zone 62005Fb ; ✓ Que le secteur non loti de la zone 62006Ha, incluant le lot 5 259 112 soit également inclus à même la zone 62005Fb. 	<p>Adoption du projet de règlement par la Ville en tenant compte de la première recommandation seulement.</p> <p>Impossibilité d'inclure le lot 5 259 112 à même la zone 62005Fb puisqu'il n'est pas inclus dans le projet de règlement.</p>
<p>Illumination du sapin de Noël au coin de Lapierre et de la Faune / 2015-2016</p>		
CQSÉ-16-CA-03 (16-02-23)	<p>Il est proposé par M. Denis St-Pierre, appuyé par M. Hugues Marcotte, de remercier tous les intervenants de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles pour le succès remporté par l'illumination du sapin de Noël durant la période des Fêtes. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	<p>Envoyée</p>
<p>Défi Pierre Lavoie</p>		
CQSÉ-16-CA-08 (16-05-24)	<p>Considérant l'importance de l'activité physique à l'école de l'Accueil ;</p> <p>Considérant les travaux pour l'aménagement d'une nouvelle surface synthétique à l'école de l'Accueil ;</p> <p>Considérant que le Défi Pierre Lacroix sera une des activités de financement pour l'aménagement d'une nouvelle surface synthétique à l'école de l'Accueil ;</p> <p>Il est proposé par M^{me} Geneviève Lemieux, appuyée par M^{me} Carole Thivierge d'autoriser un montant maximum de cent cinquante dollars pour permettre aux membres du conseil de participer à différents événements dans le cadre du Défi Pierre Lavoie et de maximiser les montants recueillis pour le financement d'une nouvelle surface synthétique à l'école de l'Accueil. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	<p>Malgré plusieurs approches, vu qu'aucun événement ne cadrerait avec les critères de contribution, aucun montant n'a été déboursé.</p>
CQSÉ-16-CA-10 (16-06-21)	<p>Il est proposé par M^{me} Manon Therrien, appuyé par M^{me} Carole Thivierge d'abroger la résolution CQSE 16-CA-08 qui autorisait un montant maximum de cent cinquante dollars afin de permettre aux membres du conseil de participer à différents événements dans le cadre du Défi Pierre Lavoie. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	

Résolution (date)	Libellé	Constat
<p>Consultation publique – Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 62002Fa Rue de la Colline</p>		
CQSÉ-16-CA-12 (16-09-27)	<p>Il est résolu par le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 62002Fa (autorisation d'un service d'entreposage intérieur de marchandises) - R.C.A.6V.Q. 190. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	Adoption du projet de règlement par la Ville.
<p>Modification réglementaire au nord de la rue de la Faune Secteur entre les rues de Vénus, de l'Argon et de la Faune, à l'ouest de l'autoroute Laurentienne</p>		
CQSÉ-16-CA-13 (16-09-27)	<p>M. Denis St-Pierre, appuyé par Mme Geneviève Lemieux, propose que le conseil de quartier se prononce favorablement quant au projet présenté dans le cadre du règlement R.C.A.6V.Q. 183 en spécifiant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres réitèrent leur vive préoccupation quant aux sérieux problèmes de congestion sur la rue de la Faune durant les heures de pointe, la difficulté d'accès pour les véhicules d'urgence sur ces heures et l'exacerbation de cette problématique par l'ajout d'un nouveau développement et d'un second feu de circulation à proximité de celui de la rue de Vénus, une intersection où un problème de congestion récurrente est constaté. Le conseil de quartier rappelle l'urgence pour la Ville d'explorer des pistes de solution avant la construction de nouvelles résidences dans ce secteur conformément à la résolution 15-CA-15 jointe en annexe de la présente résolution. <p>Les membres privilégient lors de sa réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'installation des fils électriques en avant des résidences afin de maximiser la possibilité de conserver des arbres en arrière lot, quoique les lignes électriques de types enfouies ou semi-enfouies devraient être privilégiées dans l'optique de maximiser l'implantation d'arbres en avant lot et pour permettre une meilleure mise en valeur de ce nouveau secteur bâti dans un milieu forestier; ✓ L'installation d'un trottoir et de stationnements sur un seul côté de la rue afin que la géométrie de la chaussée permette la réalisation éventuelle d'un lien cyclable (entre la rue de la Faune et Vézina) sur le second côté de la rue. <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	<p>Résolution transmise et présentée lors de la séance de consultation publique du 11 octobre.</p> <p>Concernant les fils électriques, la Ville n'a aucune emprise sur cet aspect.</p> <p>Enfin, quant à l'implantation des voies de circulation, le projet est encore en élaboration.</p>
<p>Achat de propriété historique avec terrain d'envergure par des promoteurs pour projet de développement</p>		
CQSÉ-16-CA-14 (16-09-27)	<p>Il est proposé par M^{me} Geneviève Lemieux, appuyé par M^{me} Véronique Jenouvrier, de demander au service concerné de la Ville de quels moyens il dispose pour protéger les maisons historiques de Saint-Émile. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	Aucune réponse à ce jour

Résolution (date)	Libellé	Constat
Sécurité routière		
CQSÉ-16-CA-18 (16-09-27)	<p>Il est proposé par M^{me} Carole Thivierge, appuyée par M. Denis St-Pierre, de recommander à la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'installation d'un arrêt au coin des rues Vézina et du Gabare en face du parc; ✓ L'ajout d'asphalte sur l'accotement de la rue Vézina afin de permettre aux enfants de circuler en sécurité; ✓ La synchronisation des feux de circulation au coin du boulevard Bastien et de la rue Élisabeth II à l'heure de pointe. <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	<p>Parc du Gabare : selon l'investigation faite par la division des Transports, il n'y a pas lieu de mettre un stop à cette intersection (ne répond pas au critère).</p> <p>Asphalte de l'accotement rue Vézina : l'asphaltage de l'accotement ne se fera pas à court terme, car les fossés doivent auparavant être canalisés.</p> <p>Synchronisation des feux : fait puisque le temps d'attente est moins long et il n'y a plus de problème de congestion.</p>
Illumination du sapin de Noël au coin de Lapierre et de la Faune / 2016-2017		
CQSÉ-16-CA-19 (16-10-25)	<p>Il est proposé par M^{me} Manon Therrien, appuyé par M^{me} Geneviève Lemieux, d'autoriser le paiement d'un maximum de cinq cents dollars pour le coût de location de la nacelle et l'ajout de lumières. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	Annulée
CQSÉ-16-CA-24 (16-11-29)	<p>Il est proposé par M^{me} Manon Therrien, appuyé par M^{me} Geneviève Lemieux, d'annuler la résolution CQSÉ 16-CA-19 et d'autoriser le paiement de mille dollars à la Ville de Québec pour le coût de location de la nacelle et l'ajout de lumières. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	La Ville a reçu les montants pour la location de la nacelle.
Projet de Loi 109 - Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs		
CQSÉ-16-CA-22 (16-10-25)	<p>Il est proposé par M^{me} Manon Therrien, appuyé par M^{me} Geneviève Lemieux, d'appuyer le mémoire pour le maintien du droit référendaire. M^{me} Therrien transmettra une lettre d'appui au nom du conseil. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	Le projet de Loi 109 est adopté en décembre à l'Assemblée nationale, mais il y a maintien du droit référendaire.
Consultation publique – Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 62111Ha et 62118Ha pour créer une nouvelle zone 62147Hb		
Rue Lapierre au nord de la rue Vénus		
CQSÉ-16-CA-23 (16-11-29)	<p>Il est proposé par M^{me} Manon Therrien, appuyé par M. Pierre Rivard, de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de règlement aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conserver la hauteur maximale des bâtiments à 12 m dans la zone 62147Hb; ✓ S'assurer que les écrans visuels permettent de diminuer les impacts sur tous les terrains voisins en tenant compte de la dénivellation du terrain et de la proximité du stationnement; ✓ Exclure la résidence du 6074, rue de Vénus de la zone 62147Hb. 	<p>Adoption du projet de règlement par la Ville, sans tenir compte de la recommandation concernant la hauteur (14 m vs 12 m), mais en tenant compte de la recommandation pour l'écran visuel.</p> <p>La résidence du 6074, rue de Vénus a également été exclue de la zone.</p>

4.3 AUTRES DOSSIERS

Plusieurs autres dossiers ont suscité une attention particulière de la part du CQSÉ au cours de l'année 2016. Voici les dossiers en question.

Changement aux limites de quartier

Le conseil attend toujours que les limites du quartier de Saint-Émile soient modifiées pour inclure la zone comprise entre l'autoroute Laurentienne et la rue de Vénus au sud et au nord de la rue de la Faune. Les démarches ont été amorcées depuis 2012, mais n'ont pas encore abouti.

Lac à la Grenouille / Parc Inter-Nations auprès de Wendake

Projet à relancer en 2017.

Réseau cyclable

M. Marcotte a représenté le CQSÉ dans le cadre du plan de la Table de concertation vélo des conseils de quartier qui s'est penché sur le développement du réseau cyclable. Dans la vision des déplacements à vélo présentée par la Ville, un seul projet pour Saint-Émile est inscrit comme prioritaire (axe de la rue de la faune vers Laurentienne).

Sécurité routière

Dans l'ensemble, la majorité des réponses reçues de la Ville suite à nos nombreuses requêtes concernant la sécurité routière n'est pas positive. Le Bureau des transports de la Ville applique les normes en matière de signalisation et de conception routière du Ministère des Transports, ce qui ne tient pas compte des particularités locales. Les membres sont d'avis que les réponses obtenues vont à l'encontre de l'orientation no.5 du plan d'action. De plus, les réponses obtenues dans le cadre du projet de développement du projet résidentiel au nord de la rue de la Faune ne répondent pas aux inquiétudes du conseil telles que formulées dans la résolution CQSE 15-CA-15 du 15 septembre 2015. Dossier à relancer auprès du bureau du transport et à suivre en 2017. Le conseil de quartier a également exprimé cette préoccupation dans le cadre d'une consultation de la SAAQ.

Comité de sécurité routière

Toujours en attente d'une relance.

Réflexion sur le plan directeur des parcs et espaces verts

Plusieurs membres du conseil de quartier ont participé à titre individuel au sondage effectué en février 2016 par la Ville de Québec. Le conseil de quartier souhaite rencontrer les porteurs de ce dossier en 2017 afin de faire le point sur l'avancement de ce plan directeur.

Schéma d'aménagement du territoire

Présentation d'un mémoire dans le cadre de la consultation sur le schéma d'aménagement et de développement (SAD) du territoire de la Ville de Québec.

Le mémoire du CQSE faisait état que les enjeux du Conseil de quartier de Saint-Émile sont positionnés relativement à trois des axes stratégiques du SAD :

✓ **Axe 3. Capitale résiliente**

- Protéger les personnes et les biens;
- Protéger le caractère patrimonial des territoires à caractère écologique.

Bien que Saint-Émile ne soit pas reconnu comme un milieu à caractère écologique, le maintien des milieux humides et forestiers représente un enjeu reconnu par le SAD.

✓ **Axe 4. Capitale durable et Axe 5. Capitale performante**

- Prioriser la mobilité durable arrimant la planification des transports et l'aménagement du territoire

Dans le cadre de ces 2 axes, nous avons 7 enjeux importants relativement à la sécurité routière et la densification du quartier et des environs :

- Problématique de la circulation à Saint-Émile
- Coupe d'arbres en période de reproduction et de nidification fauniques
- Sécurité routière – sécurité scolaire
- Autres secteurs présentant des problématiques particulières
 - a. Avenue Lapierre au nord de la Faune et principalement au nord de la rue Vézina
 - b. Rue Fréchette
 - c. Intersection rue de la Faune et rue Lapierre

Le CQSE a aussi tenu à rappeler qu'il demeure essentiel de prévoir « la ville » à long terme. Non seulement en y définissant les limites, mais en « pensant ville » dans son ensemble, de manière concertée et cohérente avec le milieu, en tenant compte des contraintes locales et des aspirations. Nous considérons que nous devons préserver une partie de l'héritage et du patrimoine local, en préservant le couvert forestier et une qualité de vie pour les citoyens et en investissant dans les infrastructures à parts égales du perçu foncier. Solutionner les problèmes existants en priorité, car ceux-ci ne sont qu'exacerbés par les développements pour ensuite planifier des « nouveaux développements » plus harmonieux, moins irritants et beaucoup plus

durables. Penser une ville c'est en planifier tous les aspects, pas simplement au centre-ville, mais en périphérie aussi.

Préparation en sécurité civile

M. Michel Therrien, coordonnateur en sécurité civile à l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles a exposé lors d'une assemblée, la préparation de la Ville et celle que doivent adopter les citoyens afin qu'ils soient prêts à faire face aux situations d'exception.

Les principaux points qui ont été traités sont :

- ✓ Rôle de la sécurité civile
- ✓ Préparation de la Ville
- ✓ Structure de l'organisation à la Ville
- ✓ Évolution des actions dans le temps

En résumé, la sécurité civile englobe les sinistres majeurs ainsi que les situations dites exceptionnelles. Elle inclut les quatre dimensions suivantes : la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Le Bureau de la sécurité civile assure la coordination de la démarche de sécurité civile à la Ville de Québec.

5 ÉTATS FINANCIERS – BILAN ANNUEL ET RÉVISÉ

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016 – Version révisée 2014-2015

	2016	2015 révisé	2014 révisé
ACTIF	\$	\$	\$
Actif à court terme			
Encaisse	1311	2085	857
Commandite à recevoir		320	
Total de l'actif	1311	2405	857
PASSIF			
Passif à court terme			
Créditeurs	198	1030	161
Engagement (projet années subséquentes)	580	1080	
Total du passif	778	2110	161
Actif net non affecté	534	296	695

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016 – Version révisée 2014-2015**

	2016	2015 révisé	2014 révisé
Produits			
Subvention de la Ville	1045	805	1430
Commandite pour projet		1600	
Total des produits	1045	2405	1430
Charge			
Fonctionnement	807	1224	812
Projets	500	500	
Total des charges	1307	1724	812
Excédent des produits par rapport aux charges	(262)	681	618
Actif net au début de l'exercice	1376	695	77
Actif net à la fin de l'exercice	1114	1376	695
Affecté (projet années subséquentes)	580	1080	0
Non affecté	534	296	695

CONCLUSION

Il faut remercier les différents membres du CA, votre implication est précieuse, tout comme le temps que vous consacrez au CQSÉ. Merci aussi aux citoyens qui viennent assister aux assemblées ou nous solliciter, nous confier leur projet ou leur espoir et/ou leur désespoir. Nous savons que les actions ne sont pas souvent immédiates, nous en sommes conscients, mais nous sommes heureux de pouvoir cheminer avec vous, de vous accompagner et de trouver des pistes ou des solutions. Le quartier a besoin de vous, de vos yeux, de vos aspirations. Merci d'être présents et de nous alimenter.

En tant qu'interlocuteurs privilégiés de la Ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes les interlocuteurs privilégiés des résidents du quartier. Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses, n'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit et on y voit et on y croit!

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou relancés.



305, rue Racine,
Québec (Québec) G2B 1E7
conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
(418) 641-6701, poste 3720
Xavier.Mercier-Methe@ville.quebec.qc.ca